

7 - SECURITE & PREVENTION

REFERENCE AS FORMATION

Q - CHSCT 7Q-002

OBJECTIF

- Maîtriser les missions et le fonctionnement du CHSCT
- Se familiariser avec les outils à la disposition du CHSCT pour bien mener sa mission
- Devenir acteur de la prévention dans l'entreprise

PUBLIC VISE

- Membre du CHSCT d'une entreprise de plus de 300 salariés
- Délégué du personnel élu dans des entreprises de plus de 50 salariés dépourvues de CHSCT
- Cette formation est réservée aux membres du CHSCT (formation prévue à l'article L 4614-14 du code du tr

PRE-REQUIS

Aucun

DURÉE en HEURES :

35h

METHODES PEDAGOGIQUES

- Formation théorique en salle sur support de cours formation des membres des CHSCT
- Evaluation des acquis, apport de connaissances sous forme de cas concrets, travail en groupes
- 2 à 10 stagiaires

FORMACODE :

42868 (CHSCT)

CERTIFICATION / EVALUATION

Attestation de formation

NIVEAU : 0

Maîtriser les missions et le fonctionnement

- Les missions du CHSCT : propositions, enquête...
- Le fonctionnement : réunions du comité, rôle du secrétaire
- Le règlement intérieur du CHSCT

Mettre en oeuvre les moyens d'agir du comité au quotidien

- Le crédit d'heures
- Les moyens matériels et de déplacements
- Le recours au droit d'alerte du comité (dont nouveau droit en matière de santé publique et d'environnement) et aux experts
- Quid de la mise en place facultative d'une instance unique de coordination des CHSCT?
- Le droit à l'information et les consultations obligatoires : sur quels sujets et quels projets? sous quelle forme et quels délais?

Instaurer une collaboration active avec les interlocuteurs internes et externes

- Les acteurs internes : le rôle de la direction ; de l'encadrement ; des salariés
- Les acteurs externes : inspecteur du travail, services de santé au travail, CARSAT

Se repérer dans les textes relatifs à l'hygiène et la sécurité

- Les textes essentiels, les principes de base de l'hygiène et de la santé/sécurité
- Comprendre l'importance du document unique d'évaluation des risques (DUER)

Enquêter après un accident du travail ou un constat de danger grave et imminent

- Accident du travail, accident de trajet, danger grave et imminent
- Définir les situations et identifier leurs conséquences
- Enquêter : Quand, pourquoi et comment?
- Analyser un accident de travail

Contribuer à la prévention et l'amélioration des conditions de travail au quotidien

- Réaliser des inspections efficaces avec des grilles outillées
- Participer à l'élaboration du programme de prévention
- Exercer la procédure d'alerte
- Doter le CHSCT d'un plan d'actions opérationnel

DES CONSEILLERS A VOTRE ECOUTE